



DPAM

Direction Polynésienne des Affaires Maritimes

Pū fa'aterera'a 'e te fa'aturera'a i te mau 'ohipa rau o te moana



ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

DES NAVIRES DE PLAISANCE

2023



Les équipements de sécurité des navires de plaisance

Les équipements de sécurité correspondent à la catégorie de navigation maximale pour laquelle le navire a été approuvé. Ils doivent être à bord et maintenus opérationnels et disponibles à tout moment. Le cas échéant, le matériel individuel de sauvetage peut être réduit à celui nécessaire pour la totalité des personnes embarquées.

Quelques définitions

LES CATÉGORIES DE NAVIGATION

- **6^{ème} catégorie :** navigation au cours de laquelle le navire ne s'éloigne pas de plus de 2 milles d'un abri ;
- **5^{ème} catégorie :** navigation au cours de laquelle le navire ne s'éloigne pas de plus de 5 milles d'un abri ;
- **4^{ème} catégorie :** navigation au cours de laquelle le navire ne s'éloigne pas de plus de 20 milles d'un abri ;
- **3^{ème} catégorie :** navigation au cours de laquelle le navire ne s'éloigne pas de plus de 60 milles d'un abri ;
- **2^{ème} catégorie :** navigation au cours de laquelle le navire ne s'éloigne pas de plus de 200 milles d'un abri ;
- **1^{ère} catégorie :** navigation n'entrant pas dans une des catégories ci-dessus.

Ces catégories ne concernent que la navigation de plaisance et pas la navigation professionnelle.

- **Abri :** ports ou plans d'eaux où le navire peut facilement trouver refuge et où les personnes embarquées peuvent être mises en sécurité.
- **Mille :** un mille marin est équivalent à 1852 m.



Incendie / Assèchement

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Extincteur approuvé	●	●	●	●	●	●	Détails dans la réglementation application en fonction de la longueur, de l'habitabilité, ou de la puissance du moteur
Installation d'extinction fixe par gaz inerte	●	●	●	●	●	●	Uniquement pour les moteurs IB essence >110 kw/150ch
Seau rigide 7 litres muni d'un bout ou écope	2	2	2	2	1	1	1 écope si < 5 m
Pompes électriques ou à bras	2	2	2	1	—	—	si longueur supérieure à 8m
Jeux de pinoches coniques en bois	●	●	●	●	●	—	

Légende :

● = oui

— = non

Le chiffre indique le nombre d'équipements requis





Engins de sauvetage

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Navire de longueur supérieure à 8 m	Radeau de sauvetage ISO9650-1	Radeau de sauvetage ISO9650-1	Radeau de sauvetage ISO9650-1	Radeau de sauvetage ISO9650-2	Engin flottant	—	Capacité pour le nombre de personnes à bord
Navire de longueur inférieure à 8 m	Radeau de sauvetage ISO9650-1	Radeau de sauvetage ISO9650-1	Radeau de sauvetage ISO9650-2	Radeau de sauvetage ISO9650-2	Engin flottant	—	Dispense si le navire est insubmersible Dispense si le navire est flottable
Bouée approuvée avec appareil lumineux	●	●	●	●	●	—	Pas obligatoirement lumineux Une 2 ^{ème} bouée pour les navires > 15 m
Gilet ou brassière	●	●	●	●	●	●	Brassière approuvée de type 100, 150 ou plus. Une par personne à bord 50 N ou plus

Légende :

● = oui — = non





Navigation

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Dispositif de sécurité pour stopper le moteur en cas d'éjection du pilote	-	-	-	-	●	●	Pour les navires < 5 m équipés de moteur dont la puissance est supérieure à 4,5kw (6ch)
Sextant ou GPS	●	●	●	-	-	-	Tables nécessaires pour sextant et loch totalisateur si pas de GPS
Compas de route	●	●	●	●	●	-	
Compas de relèvement	●	●	●	●	-	-	Si le compas de route ne permet pas le relèvement
Montre d'habitacle	●	●	●	●	-	-	En 3 ^{ème} et 4 ^{ème} catégorie, peut être remplacée par une montre bracelet de précision
Baromètre	●	●	●	●	-	-	
Jumelles	●	●	●	-	-	-	
Lampes étanches	2	2	2	1	1	-	
Sonde à main	●	●	●	●	-	-	

Légende :

● = oui

- = non

Le chiffre indique le nombre d'équipements requis



Navigation

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Corne de brume	●	●	●	●	●	—	
Feux de navigation obligatoire si navigation de nuit	●	●	●	●	●	●	Homologués pour tous navires de longueur supérieure à 7 m
Réflecteur radar	●	●	●	●	—	—	Sauf si la coque du navire est métallique
Appareux de mouillage	●	●	●	●	●	●	Longueur du navire < 9 m ou < 3000 kg = 1 ligne
Ancre, grappin...							Longueur du navire > 9 m ou > 3000 kg = 2 lignes
Aviron de longueur suffisante et dispositif de nage ou paire de pagaies	●	●	●	●	●	●	Navire de longueur de moins de 8 mètres
Gaffe	●	●	●	●	●	●	si > 5 m
Filin pour remorquage	●	●	●	●	●	●	Longueur et résistance en fonction de la longueur et du poids du navire
Pavillon national	●	●	●	●	—	—	Dimension minimum 40x30 cm Hors des eaux territoriales

Légende :

● = oui — = non



Documents nautiques

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Journal de bord	●	●	●	-	-	-	
Guide du navigateur du S.H.O.M	●	●	-	-	-	-	
Ouvrages 2A, 2B, 3C ou naviguer en sécurité et 1D du S.H.O.M	●	●	-	-	-	-	
Instructions nautiques nécessaires au voyage entrepris ou à la région fréquentée	●	●	●	●	-	-	K11 en Polynésie française
La ou les cartes à jour de la région fréquentée avec les matériels	●	●	●	●	-	-	Rapporteur et pointe sèche ou compas

Légende :

● = oui

- = non





Outillages et rechanges

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Voiliers (tourmentins, harnais de sécurité...)	●	●	●	●	●	—	En fonction de la réglementation et de la navigation réalisée si > 5 m
Navires à moteurs (outils de démontage, fusibles...)	●	●	●	●	●	●	En fonction de la réglementation et de la navigation réalisée si > 5 m



Médical

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Boîte de secours	N° 3	N° 3	N° 3	N° 2	N° 1	—	A compléter en fonction du voyage prévu

Légende :

● = oui

— = non

Le chiffre n°1, n°2 ou n°3 indique le type de
boîte de secours requis.





Signaux de détresse

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Miroir de signalisation	●	●	●	●	●	—	si > 5 m
Pavillons N et C	●	●	●	●	●	—	si > 5 m
Fusées à parachute	4	4	4	3	—	—	
Signaux fumigènes flottants	2	2	2	—	—	—	
Feux rouges automatiques à main	6	6	6	3	3	—	

Légende :

● = oui — = non

Le chiffre indique le nombre d'équipements requis

Avant de prendre la mer, ayez les bons réflexes

- Vérifiez les prévisions météorologiques.
- Informez vos proches de vos projets.
- Vérifiez l'état de votre navire et de ses équipements.
- Contrôlez la présence de vos matériels de sécurité : gilets de sauvetage, moyens de signalement (fusées, balises et radio).
- Ne surchargez pas votre navire et respectez le nombre de personnes autorisées.
- Respectez la distance d'un abri côtier autorisée pour votre catégorie de navire.



Radiocommunication

MATÉRIEL	CATÉGORIE DE NAVIGATION						NOTES
	1	2	3	4	5	6	
Radio VHF fixe	●	●	●	●	—	—	VHF obligatoire pour une navigation au delà de 6 milles d'un abri
Balise de détresse sous couverture d'une station VHF	●	●	●	*	*	*	Balise de type PLB pour une navigation au-delà de 20 milles d'un abri Balise de type RLS pour une navigation au-delà de 60 milles d'un abri
Balise de détresse hors couverture d'une station VHF (ex: Tuamotu...)	●	●	●	●	*	*	Balise de type PLB pour une navigation au-delà de 20 milles d'un abri Balise de type RLS pour une navigation au-delà de 60 milles d'un abri

Légende :

● = oui — = non * = PLB recommandée

En cas de difficulté ou de demande, informez le JRCC Tahiti par tous les moyens :

- Par téléphone en composant le 16
- Par radio VHF sur le canal 16
- En activant la balise de détresse



Note

D'autres obligations existent qui découlent du règlement international pour prévenir les abordages en mer (boule de mouillage, marque de forme conique pour les voiliers naviguant au moteur...).

Véhicule nautique à moteur (VNM)

La navigation des VNM s'effectue uniquement de jour jusqu'à 2 milles de la côte. Ils doivent posséder :

- 1 anneau et un filin de remorquage.
- 1 gilet ou brassière de sauvetage de couleur vive porté par chacune des personnes embarquées. (50N min, 100N recommandé).
- 2 feux rouges automatiques à main.



Memo personnel

PY du navire :

Nom du navire :

Titulaire du permis :

.....

Permis mer : ☐ Côtier ☐ Hauturier

N° du permis :

Date d'obtention :





DPAM

Direction Polynésienne des Affaires Maritimes

Pū fa'aterera'a 'e te fa'aturera'a i te mau 'ohipa rau o te moana



(689) 40 54 45 00



accueil.dpam@administration.gov.pf
securite.dpam@administration.gov.pf



www.service-public.pf/dpam
www.maritime.gov.pf



VICE PRÉSIDENTE
MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
En charge des Transports interinsulaires

